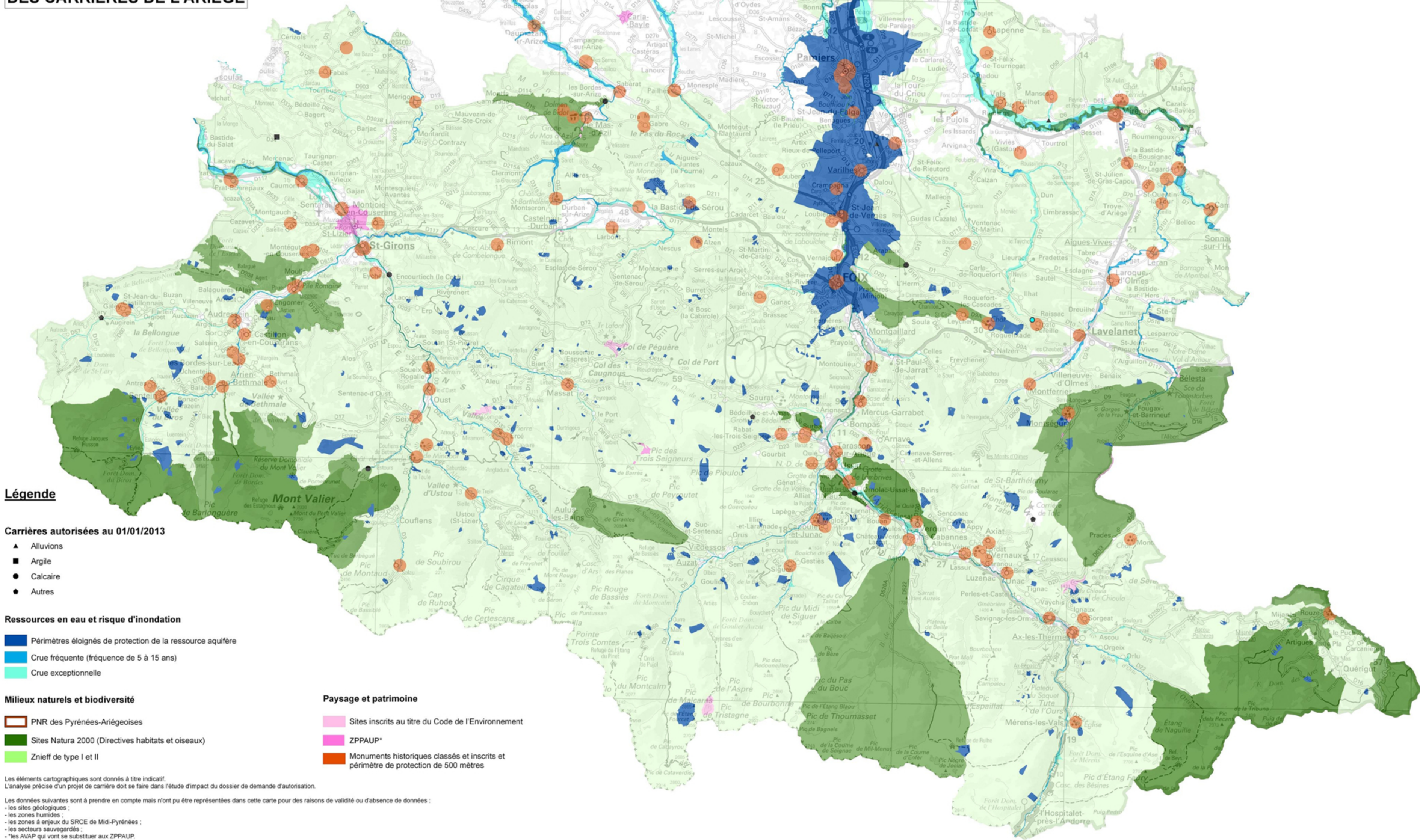


SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CARRIERES DE L'ARIÈGE

**Carte des enjeux environnementaux
Données de la zone orange
(Zone à enjeux forts ou très forts)**



Légende

Carrières autorisées au 01/01/2013

- ▲ Alluvions
- Argile
- Calcaire
- ◆ Autres

Ressources en eau et risque d'inondation

- Périmètres éloignés de protection de la ressource aquifère
- Crue fréquente (fréquence de 5 à 15 ans)
- Crue exceptionnelle

Milieux naturels et biodiversité

- PNR des Pyrénées-Ariégeoises
- Sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux)
- Znieff de type I et II

Paysage et patrimoine

- Sites inscrits au titre du Code de l'Environnement
- ZPPAUP*
- Monuments historiques classés et inscrits et périmètre de protection de 500 mètres

Les éléments cartographiques sont donnés à titre indicatif.
L'analyse précise d'un projet de carrière doit se faire dans l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation.

Les données suivantes sont à prendre en compte mais n'ont pu être représentées dans cette carte pour des raisons de validité ou d'absence de données :

- les sites géologiques ;
- les zones humides ;
- les zones à enjeux du SRCE de Midi-Pyrénées ;
- les secteurs sauvegardés ;
- les AVAP qui vont se substituer aux ZPPAUP.